

18/3
 Naissance
 d'Alexis
 Sarrasin

du dix-neuvième jour du mois de Mai an mil huit cent trente et deux heures du soir. Acte de naissance d'Alexis Sarrasin né à Baguères de Luchon le jour d'hui dix huit du courant à dix heures trois quart du soir, fils de Guillaume Sarrasin facteur rural & de Françoise Thérèse Joseph Loriguel domiciliés à Baguères de Luchon mariés. Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin Paul Bourquet âgé de quarante huit ans profession de sergent de ville habitant à Baguères de Luchon. Second témoin, Raymond Sarrasin âgé de cinquante ans, profession de secrétaire greffier habitant à Baguères de Luchon. Sur la requête à nous faite par le dit Guillaume Sarrasin père du nouveau né. Lecture du présent acte a été par nous faite aux parties comparantes & aux témoins, qui ont signé. Paul Bourquet. Sarrasin. Loriguel.

Constataé suivant la loi par moi, Maire de Baguères de Luchon faisant les fonctions d'officier public de l'état civil. Wjerm

19/3
 Naissance
 de Marie
 Eliegar

du dix-neuvième jour du mois de Mai an mil huit cent trente et deux heures du soir. Acte de naissance de Marie Eliegar née à Baguères de Luchon le jour d'hui dix huit du courant à huit heures du soir, fille d'Alexandre Eliegar marchand & de Thérèse Sarrasin originaires de Sakur en Espagne, demeurant à Baguères de Luchon, mariés. Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin Paul Bourquet âgé de quarante huit ans profession de sergent de ville habitant à Baguères de Luchon. Second témoin, Raymond Sarrasin âgé de cinquante ans, profession de secrétaire greffier habitant à Baguères de Luchon. Sur la requête à nous faite par le dit Alexandre Eliegar père de l'enfant nouveau né. Lecture du présent acte a été par nous faite aux parties comparantes & aux témoins, qui ont signé. Paul Bourquet. Eliegar. Sarrasin.

Constataé suivant la loi par moi, Maire de Baguères de Luchon faisant les fonctions d'officier public de l'état civil. Wjerm

20/3
 Naissance
 de Jean
 Pierre
 Lafont

du vingt-troisième jour du mois de Mai an mil huit cent trente et deux heures du soir. Acte de naissance de Jean Pierre Lafont né à Baguères de Luchon le jour d'hui vingt deux du courant à une heure après midi fils de Jean Bertrand Lafont dit primo cultivateur & de Jeanne Barner domiciliés à Baguères de Luchon mariés. Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin Paul Bourquet âgé de quarante huit ans profession de sergent de ville habitant à Baguères de Luchon. Second témoin Raymond Sarrasin âgé de cinquante ans profession de secrétaire greffier

17/3
 Naissance
 de Bertrand
 Arbidon
 & de Marie-Anne
 Hugot

habitants à Baguères de Luchon. Sur la requête à nous faite par le dit Jean Bertrand Lafont père du nouveau né. Lecture du présent acte a été par nous faite aux parties comparantes & aux témoins qui ont signé. Paul Bourquet. Lafont.

Constataé suivant la loi par moi, Maire de Baguères de Luchon faisant les fonctions d'officier public de l'état civil. Wjerm

21/3
 Mariage
 de Bertrand
 Arbidon
 & de Marie-Anne
 Hugot

du Cinquième jour du mois de Juin an mil huit cent trente et deux à une heure du matin. Acte de Mariage de Bertrand Arbidon âgé de trente ans, né à Arjan département des Hautes Pyrénées le neuf du mois de septembre de l'an onze (30 septembre 1802) ainsi qu'il résulte de l'extract en forme qu'il nous a exhibé, profession de Marchand & public demeurant à Castillon département de la Haute Garonne, fils majeur de Jean Arbidon & de Dominique Gaston demeurant au dit Castillon, visans précédant du Consentement verbal de sa mère présente, le père se trouvant absent depuis environ cinq ans, demeurant au dit Castillon. Et de Marie-Anne Hugot âgée de trente ans, née à Baguères de Luchon, département de la Haute Garonne le six du mois de floréal de l'an dix (20 avril 1802) ainsi qu'il résulte de l'extract en forme qu'elle nous a exhibé, demeurant à Baguères de Luchon, fille majeure de Julien Hugot & de Marie-Anne Sarrasin, demeurant au dit Baguères, le père décédé, précédant du consentement verbal de sa mère. Les actes préliminaires sont extraits des registres des publications de mariage, faite devant la principale porte de notre paroisse de commune, la première publication le vingt six du mois de Mai dernier à l'heure de dix du matin & la seconde, le même jour le vingt sept du même à l'heure de dix du matin aussi. Et du Certificat du Maire de Castillon, en date du 3 du courant, portant que pareilles publications ont eu lieu dans sa commune le dimanche vingt six Mai & deux Juin & qu'elles ont été affichées à la porte principale de la Mairie pendant tout le temps voulu par la loi. Aucune opposition au dit mariage ne nous ayant été signifiée, nous Maire, officier de l'état civil, faisant droit à leur requête, après avoir donné lecture de tout le contenu ci-dessus mentionné & du chapitre 6 du titre du Code civil, institué du mariage, nous demandé à au futur époux & à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari & pour femme, chacun d'eux ayant répondu séparément & approuvé par eux, déclarons au nom de la loi, que Jean Bertrand Arbidon & la D^{lle} Marie-Anne Hugot sont unis par le mariage, de quoi nous avons dressé acte.